Rapport d'activité 2024

BRULOCALIS
ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES

SOMMAIRE

INTRODUCTION **3**
Les plus grands succès de 2024 4
L'année 2024 en quelques chiffres 6
Questions - réponses 7

I. Brulocalis et ses services **8**
ADN, missions, valeurs, stratégie 9
L'organigramme 10
La Direction & MT 10
Good governance 11
Les équipes 12
L'action des services de support 14

II. L'action politique de l'association **16**
Pouvoirs locaux & Gouvernance 17
Finances, Pensions & Fiscalité 18
Police & Ordre public 19
Services à la population 20
Simplification administrative & digitalisation 20
Aménagement du territoire & urbanisme 22
Mobilité & sécurité routière 24
Environnement et ville en transition 26
Démocratie locale et participative 27
Europe, International & CIC 28

III. Les organes de gestion de Brulocalis **32**
Assemblée des membres, CA 33
Administrateurs 33
Bureau 35
Activités du Bureau et du CA (liste des notes + courriers) 36

Annexes **39**
Liste des représentations de Brulocalis auprès de diverses instances 40
Jetons de présence 2024 des communes & CPAS 41

INTRODUCTION

L'année 2024 a été marquée par des défis et des opportunités pour les pouvoirs locaux bruxellois. Les élections européennes, fédérales et régionales de juin, suivies des communales en octobre, ont offert des moments de réflexion et de renouvellement démocratiques.

Dans ce contexte, Brulocalis et la Conférence des Bourgmestres ont élaboré leur Mémorandum régional 2024, intitulé « Pas de Région bruxelloise forte sans 19 communes bruxelloises fortes », plaidant pour une gouvernance concertée et le maintien de l'autonomie communale, et mettant en avant 20 revendications essentielles pour renforcer la collaboration entre les Communes et la Région. Parallèlement, le Mémorandum commun des CPAS a été publié, suivi en juin de celui du Comité de Gestion des pensions des administrations locales et provinciales.

Tout au long de cette année, Brulocalis a poursuivi sa mission de soutien aux pouvoirs locaux, en offrant des outils et des ressources adaptés à ces défis, comme vous le verrez dans ce rapport annuel, inspiré graphiquement par le *street art* bruxellois pour cette édition. Dès janvier, une page dédiée aux élections a été inaugurée sur son site, centralisant des ressources essentielles pour les Communes, notamment des fiches pratiques, des analyses législatives et autres actualités. En septembre, une rubrique « Bonnes pratiques » y a été ajoutée, visant à inspirer les futures élues et les futurs élus en partageant des initiatives communales réussies. En fin d'année, après une mise à jour complète, le « Guide de l'élu 2025 », ce que nous appelons en interne la « bible du mandataire », a été remis à chaque nouveau mandataire communal lors des prestations de serment de décembre.

Au quotidien, au travers de l'organisation de colloques, de l'animation de groupes de travail, de l'alimentation de sa base de données de subsides, du conseil technique et juridique rendu en réponse aux questions des Communes et des CPAS, mais aussi de la publication de nombreuses informations sous différentes formes… Brulocalis met tout en œuvre pour répondre aux besoins des élus et des administrations locales. Les Communes bruxelloises bénéficient ainsi d'une expertise qui les aide au quotidien et renforce leurs capacités. Ces réalisations témoignent de l'engagement continu de Brulocalis à soutenir et à renforcer les pouvoirs locaux bruxellois.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir et qu'une nouvelle législature démarre, Brulocalis demeure déterminée à accompagner les communes bruxelloises dans leurs missions, en favorisant une gouvernance locale forte, transparente et inclusive. Pour qu'ensemble, les mandataires et agents communaux et de CPAS bruxellois continuent à bâtir une collectivité résiliente et collaborative, prête à relever les défis de demain, en vue de garantir un avenir prospère et équitable pour tous les citoyens bruxellois.

Olivier DELEUZE

Président de Brulocalis

les plus grands succès de Brulocalis en 2024

1

Toute l'équipe de Brulocalis s'est mise au diapason des **élections** cette année, ponctuée par différents projets :

- Dès janvier, **mise en place d'une page « Élections »** sur le site brulocalis.brussels, qui a été fortement consultée par les visiteurs, où ont été rassemblés tout au long de l'année tous les contenus concernant les élections communales (des dizaines de fiches pratiques, d'actualités sur des aspects législatifs, des analyses, avis politiques et mémorandums, FAQ…)
- Publication du **Mémorandum régional bruxellois :** le 20 mars, Brulocalis et la Conférence des Bourgmestres organisent pour la première fois une conférence de presse commune pour présenter leur mémorandum régional, sous le slogan « Pas de Région bruxelloise forte sans 19 communes bruxelloises fortes ».
- Le **Mémorandum commun des CPAS** est publié le 20 mars également.
- Le **Mémorandum du Comité de Gestion des pensions** des administrations locales et provinciales sort en juin.
- Une **nouvelle rubrique « Bonnes pratiques »** est lancée sur le site, afin de rassembler des initiatives concrètes et réussies de différentes communes, et d'inspirer les futurs élus.
- Le **Guide de l'élu 2025,** est mis à jour et distribué à chaque nouvel élu lors des prestations de serment de décembre.

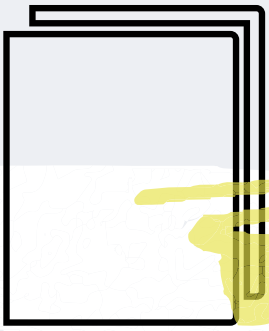

MISSION : PLAIDOYER

2

Brulocalis est également sollicitée chaque semaine pour rendre des **avis** dans différentes matières allant des funérailles et sépultures au Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité, en passant par les frais de représentation des élus locaux exécutifs ou encore l'urbanisme.

MISSION : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

3

Différents **colloques** influents sont organisés par Brulocalis chaque année, par exemple la journée d'étude commune organisée avec la VVSG et l'UVCW sur le thème : **« La ville durable mise au défi »**, visant à une meilleure intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les politiques locales, le 22 janvier. Ou encore le colloque « **Finances et Personnel** » en septembre, et celui sur la **cybersécurité** en novembre, des enjeux majeurs pour les communes bruxelloises.

MISSION : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

4

Brulocalis anime et organise au quotidien des dizaines de **groupes de travail** (GT), dont certains qui ont connu de belles avancées cette année :

- Une nouvelle dynamique a été créée avec les **coordinateurs Sécurité Routière (SR) communaux**, grâce à Bruxelles Mobilité et Brulocalis, afin de favoriser les échanges et renforcer le réseau.
- Le suivi du dossier Clean.Brussels, notamment sur les modèles de convention de nettoiement des rues, a permis d'accompagner les communes sur les **questions de propreté publique.**
- Tout comme un profil de coach au niveau de **la rénovation collective** dans les communes.
- Le dépôt de la **demande d'agrément CIC** a entraîné, la mise en place d'une politique genre et la révision de sa politique intégrité pour Brulocalis, mais surtout, pour les communes, le développement de la vision stratégique coopération 2027-2036.
- Un projet de synergie avec la République Démocratique du Congo a vu le jour à **Kinshasa** en matière de **digitalisation des données.**
- Le GT **Simplification administrative** a traité de nombreux sujets cette année (digitalisation des permis de conduire, projet "Administration 2.0" pour la dématérialisation des procédures, mise en œuvre de « Bruxelles numérique », plateforme BOS dans les votes des conseils communaux, plateforme « Ville à 10 minutes »…) avec, pour la première fois, des représentants des CPAS bruxellois, favorisant une approche transversale.
- Suite aux travaux initiés dans le cadre du GT **Finances communales** de la Conférence des Bourgmestres et de Brulocalis, en concertation avec le Ministre des Pouvoirs locaux, Bruxelles Pouvoirs Locaux a publié le guide « Synergie Communes-CPAS, Conseils et recommandations ».
- Dans le cadre du GT **Petite Enfance**, Brulocalis a participé activement aux discussions organisées par le cabinet de la Ministre, afin de tenter d'infléchir les conditions de mise en œuvre du mécanisme d'aménagement de fin de carrière pour les puéricultrices du secteur public, afin d'éviter que les intérêts communaux ne soient impactés par la réforme.

5

Brulocalis permet l'amélioration des **capacités institutionnelles** des communes via de meilleurs systèmes de gestion dans différents domaines, comme par exemple cette année :

- **Système QGIS :** Grâce aux initiatives de Brulocalis, une collaboration entre les communes, Bruxelles Mobilité et parking.brussels vise à harmoniser les données liées au stationnement, avec un premier test en cours pour les dropzones, afin de faciliter l'évaluation des politiques régionales et communales.
- **Logiciel eSign :** Brulocalis a contribué à apporter des améliorations significatives à la base de données régionales sur la signalisation routière (eSign), ce qui devrait faciliter le travail des communes, toujours plus nombreuses à s'apprivoiser l'outil.

MISSION : ASSISTANCE-CONSEIL

6

Outre les centaines de **questions techniques et juridiques** auxquelles Brulocalis répond chaque jour, Brulocalis a proposé son conseil à l'établissement de modèles et à des mises à jour légales, notamment :

- Un modèle commun de **code de déontologie et d'éthique,** pour les communes ;
- Une FAQ sur les **modifications de la NLC ;**
- Un modèle de **déontologie** et de **levée du secret professionnel,** pour les CPAS.

L'année 2024
en quelques chiffres

? QUI EST BRULOCALIS

Créée en 1993

Brulocalis représente et défend les intérêts des 19 communes et CPAS bruxellois

Conseil d'administration =

39 Administrateurs
9 Membres experts
1 Secrétaire

→ 3 réunions en 2024

Bureau =

10 membres
→ 12 réunions en 2024
→ 31 notes politiques présentées et discutées
→ 28 courriers politiques envoyés à la suite de ces discussions

Équipes :

38 collaborateurs,
47,4% de femmes,
52,6% d'hommes
→ Management team : 6 personnes, 2 femmes, 4 hommes

SES ACTIONS EN 2024

7 colloques
20 formations et ateliers
49 GT ou GTi (groupes de travail intercommunaux)
28 réunions de travail, visites et rencontres
20 participations à la Conférence des bourgmestres
26 rencontres avec des ministres
425 questions juridiques et techniques prises en charge pour ses parties prenantes, dont 374 pour les communes

Publications :

5 éditions du magazine Trait d'Union, 2.500 abonnés
3 Moniteurs de la Mobilité et de la sécurité routière, 2.800 abonnés
21 newsletters « générales », 7.793 abonnés
21 newsletters « subsides », 1.137 abonnés
4 newsletters « transition », 581 abonnés

45 mentions dans la presse

Site internet brulocalis.brussels :

381.826 pages vues (FR+NL), soit près de
32.000 pages vues par mois en moyenne.

Page web subsides :
37.413 consultations
983 fiches (représentant parfois plusieurs subsides)
± 230 appels à projet
± 80 sessions d'information

Focus sur les questions-réponses
(mission d'assistance-conseil)

Sur les 425 questions juridiques et techniques prises en charge par nos conseillers dans le cadre de notre mission d'assistance-conseil, à côté de nos autres missions de plaidoyer et de renforcement institutionnel, plus de la moitié de ces questions portent principalement sur des thématiques liées intrinsèquement à **l'organisation des pouvoirs locaux bruxellois** (notamment des questions sur l'organisation des élections, le personnel ou le fonctionnement de l'administration, ou encore le statut des élus). Ensuite, près d'un quart (19%) concernent la **mobilité**, par exemple la signalisation, les appels à projets de mobilité, les règlements complémentaires, la politique de stationnement ou les bornes de recharge. Enfin, un sixième (17%) des questions sont liées aux **matières européennes** (subsides et possibilités de financement), ou à la planification des programme de **coopération intercommunale.**

374 de ces questions proviennent des **communes bruxelloises,** selon la répartition suivante :

Répartition des questions
par commune

- Anderlecht **3%**
- Auderghem **2%**
- Berchem-Sainte-Agathe **8%**
- Bruxelles **5%**
- Etterbeek **3%**
- Evere **3%**
- Forest **4%**
- Ganshoren **12%**
- Ixelles **4%**
- Jette **6%**
- Koekelberg **2%**
- Molenbeek-Saint-Jean **3%**
- Saint-Gilles **4%**
- Saint-Josse **6%**
- Schaerbeek **12%**
- Uccle **7%**
- Watermael-Boitsfort **6%**
- Woluwe-Saint-Lambert **5%**
- Woluwe-Saint-Pierre **5%**

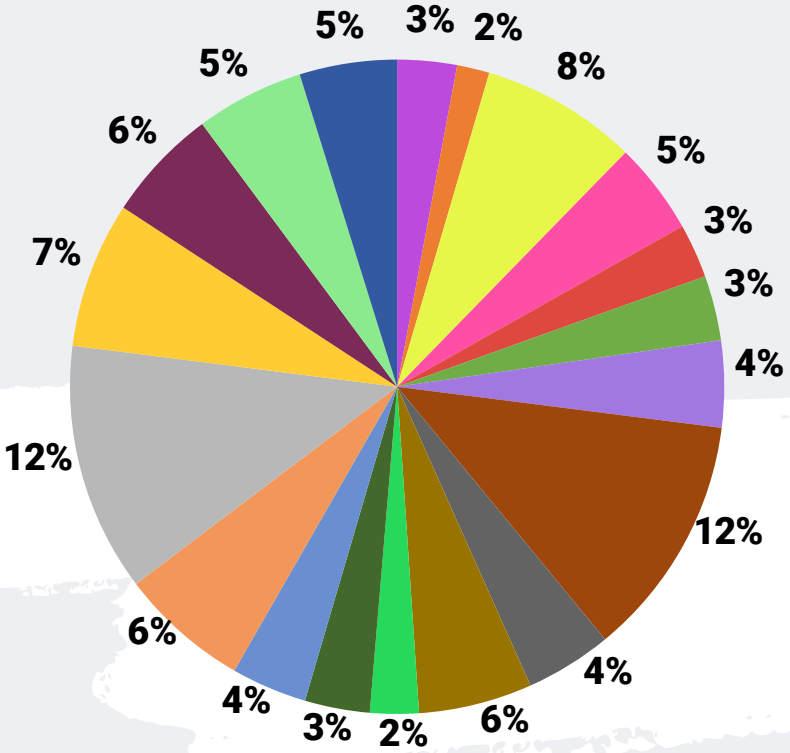

© visit.brussels

1.

BRULOCALIS ET SES SERVICES

L'ADN de Brulocalis

Dans sa Note Stratégique 2022-26 (disponible en ligne ici), Brulocalis se définit comme **l'organisme de référence des pouvoirs locaux bruxellois.** Elle les accompagne et les renforce dans l'exercice de leurs missions au bénéfice du citoyen. Brulocalis travaille en étroite collaboration avec la Conférence des Bourgmestres. Brulocalis et la Fédération des CPAS s'accordent sur le constat que les enjeux auxquels ils seront confrontés nécessitent une synergie renforcée. L'accélération d'une série de phénomènes tels que la crise climatique et sanitaire, et la paupérisation de la population nécessitent une approche concertée.

Brulocalis défend la démocratie locale en déclinant le pluralisme au sein de ses structures, ce qui renforce son rôle d'interlocuteur privilégié.

Missions & valeurs

Brulocalis a pour mission principale d'aider les 19 communes et les CPAS bruxellois à remplir leurs propres missions au service des citoyens.

La défense et la promotion des pouvoirs locaux prennent la forme d'un double objectif :

- améliorer leurs conditions générales de fonctionnement, qu'il s'agisse de finances, de partage des tâches, de gestion du personnel, de compétences, de contrôle… (développement institutionnel) ;
- fournir à ceux-ci une assistance ponctuelle, mais en veillant toujours à développer à long terme la capacité des pouvoirs locaux à prendre eux-mêmes ces problèmes en charge (capacity building).

Retrouvez plus d'explications sur le site ici.

Les valeurs de Brulocalis (fiabilité, pro-activité, solidarité, respect, pluralisme, démocratie, intégrité) sont détaillées sur le site ici.

L'organigramme

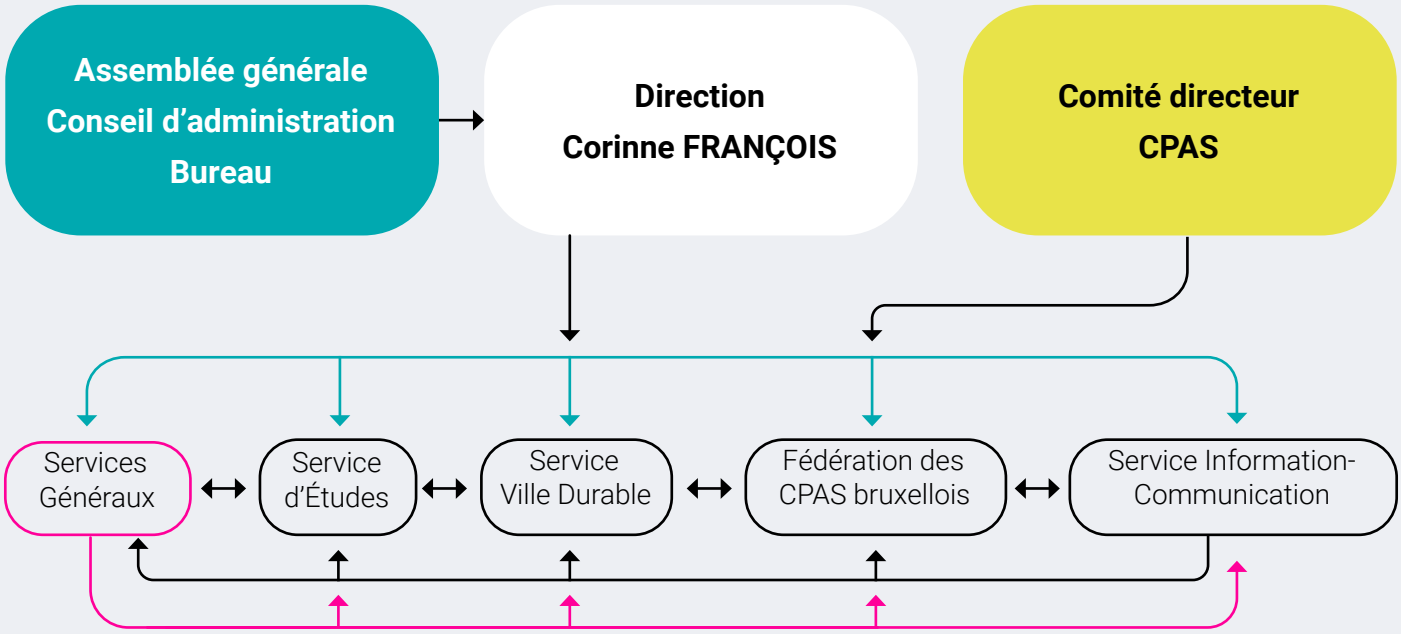

La Direction & Le Management Team

La Directrice travaille avec une équipe de responsables de service, le Management team, qui remplit un double rôle de conseil et de coordination des équipes.

Corinne FRANÇOIS
Directrice de Brulocalis
Secrétaire des organes de gestion

Sacha LEFEVRE
Coordinateur du Service d'Études

Jean-Michel RENIERS
Responsable du Service Ville Durable

Georgy MANALIS
Responsable de la Fédération des CPAS bruxellois

Céline MERCIER
Responsable du Service Information-Communication

Steve ROOBAERT
Responsable des Services Généraux

Good Governance

Brulocalis s'applique un certain nombre de principes de bonne gouvernance, pour une gestion efficace et durable de ses activités, d'autant plus qu'elle travaille avec des fonds publics. L'équipe de direction y attache une grande importance et poursuit ses efforts en ce sens depuis quelques années.

Cette année, Brulocalis a consolidé un certain nombre de pratiques de bonne gouvernance en véritables politiques, validées par son Bureau, qui seront mises en œuvre chaque année via des plans d'action, suivis par des responsables dédiés, nommés en interne, notamment :

La politique de transparence de Brulocalis souligne son engagement envers une gestion claire et traçable, d'autant plus qu'elle est financée par les cotisations de ses membres – des administrations locales – et par des subventions spécifiques d'autres niveaux de pouvoir. Les comptes annuels de Brulocalis sont contrôlés par un commissaire aux comptes indépendant, approuvés par l'Assemblée générale, et les actes clés publiés en ligne.

La politique d'intégrité de Brulocalis repose sur une partie de ses valeurs (transparence, respect, responsabilité et solidarité), conformément à son Code éthique. Elle s'applique à toutes les activités de l'association et concerne tant les membres internes (conseil d'administration, équipe de direction, personnel) que les parties externes (représentants communaux, partenaires). Cette politique vise à promouvoir une culture d'intégrité et d'éthique, essentielle pour maintenir la confiance de ses membres, partenaires et collaborateurs. Son suivi sera géré par le « Responsable et conseiller en intégrité », et une « Gestionnaire des plaintes » également nommée.

La politique de genre de Brulocalis vise à instaurer un environnement inclusif et équitable, au niveau du genre, tant en interne que dans le soutien apporté aux pouvoirs locaux bruxellois, en luttant activement contre les discriminations et les stéréotypes de genre et en valorisant la diversité.

La politique de transition de Brulocalis, suscitée par l'urgence des défis environnementaux actuels, vise à engager l'organisation dans une transition durable. Brulocalis a ainsi adopté une Charte de la Transition, reflétant sa volonté d'intégrer les enjeux écologiques et climatiques au cœur de son fonctionnement et de ses activités. Une équipe de collaborateurs engagés (l'Ecoteam*) élabore un plan d'action annuel et propose des initiatives concrètes pour améliorer les pratiques internes.

Au niveau financier et de gestion des risques, des principes de contrôle interne ont été implémentés dans le cadre des paiements, et l'équipe du *Management Team* a mis à jour son évaluation de risques potentiels qui pourraient affecter la continuité de service de Brulocalis.

*L'Ecoteam

Formée de différents collaborateurs sur base volontaire, l'Ecoteam a pour mission de sensibiliser l'ensemble des employés de Brulocalis à des comportements plus respectueux de l'environnement, en interne, et de conseiller le *Management Team* pour prendre des décisions stratégiques prenant en compte les aspects environnementaux.

L'équipe Ecoteam s'est dotée cette année d'une charte et de statuts, afin de pérenniser son rôle et d'encadrer son action via la mise en place de plans annuels.

Présentation des équipes

Les matières et compétences de chaque collaborateur se retrouvent sur le site ici.

Conseillers du service d'études

1 **Lejla CELIKOVIC** • Conseillère juridique
2 **Omérine PLATIAU** • Conseillère juridique
3 **Valentine SNOECK** • Conseillère juridique
4 **Etienne VAN DEN HOVE** • Conseiller
5 **William VERSTAPPEN** • Conseiller

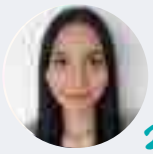
1

2
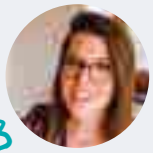
3

4

5

Conseillers de la Fédération des CPAS bruxellois

1 **Guy AMISI-MAKAYANGA** • Conseiller
2 **Sanoussy BALDE** • Conseiller
3 **Céline GRIMBERGHS** • Conseillère
4 **Latifa HAZIM** • Secrétaire de la Fédération
5 **Maxime HUART** (depuis le 12 août 2024) • Conseiller
6 **Bénédicte RANS** (depuis le 8 juillet 2024) • Conseillère

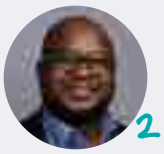
1

2
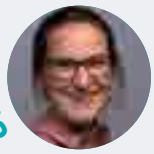
3

4
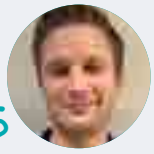
5

6

Conseillers du service Ville durable

1 **Elodie D'HALLUWEYN** • Conseillère
2 **Davide LANZILLOTTI** • Conseiller
3 **Ophélie LEROY** • Conseillère
4 **Charlotte MALI** • Conseillère
5 **Philippe MOREAU** • Conseiller
6 **Justyna PODRAZKA** • Conseillère
7 **Nina RAMOS** • Conseillère
8 **Lisa THIBAUT** • Conseillère
9 **Sophie VAN DEN BERGHE** • Conseillère
10 **Frank WILLEMANS** • Conseiller

1

2

3
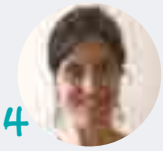
4

5
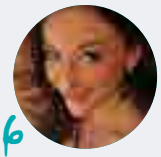
6

7

8

9

10

Service Information-Communication

1 **Céline MERCIER** • Responsable du Service Information-Communication

2 **Philippe DELVAUX** • Chargé de communication externe

3 **Mathieu STASSART** (depuis le 10 juin 2024) • Chargé de communication externe

4 **Alessia MESSINA** • Chargée de veille stratégique

5 **Raphaël TORELLI** • Webmaster

6 **Patrice VAN LAETHEM** • Traducteur

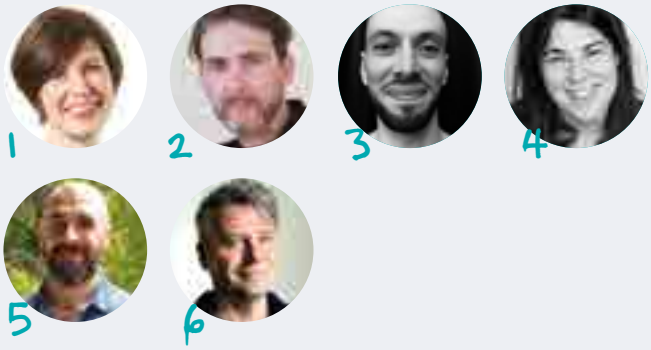

Services généraux

1 **Steve ROOBAERT** • Responsable des Services généraux

2 **Saïda AJOUAOU** • Conseillère en prévention

3 **Joao Pedro ANDRE** • Collaborateur administratif

4 **Sylvère BIKINDOU** • Administrateur IT

5 **Ibrahim DAAOUAG** • Secrétaire des organes de gestion

6 **Carine LORIS** • Secrétaire de Direction / Conseillère RH

7 **Michaël MUÑOZ** • Collaborateur administratif

8 **Marie BRUMAGNE** (Externe) • Service comptable

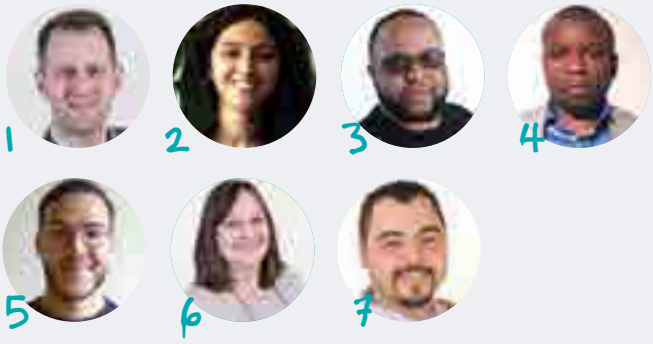

L'action des services de support

Le Service INFOCOM (Information - Communication)

Responsable de la communication externe et interne de Brulocalis, ce service s'occupe de différentes tâches en amont du travail des conseillers de Brulocalis, en parallèle, et en fin de chaîne, quand il s'agit de communiquer sur les actions (événements, services de conseil et de plaidoyer) menées par Brulocalis.

1. En amont, la veille et la gestion de l'information :

- **Veille politique et législative ;**
- **Veille médias :** revue de presse quotidienne et dossiers de presse thématiques ad hoc ;
- **Requêtes spécifiques :** demandes de documents, recherches spécifiques ;
- **Gestion des revues.**

2. En parallèle, le soutien aux conseillers :

- La participation à l'organisation **de colloques**, en présentiel ou en distanciel, suivis par des centaines de participants, dont notamment les suivants :
    - 9 janvier : formation sur l'accompagnement des familles monoparentales ;
    - 22 janvier : colloque sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), en collaboration avec l'UVCW et la VVSG ;
    - 16 février : masterclass sur le cadastre ;
    - 21 février : colloque sur les lanceurs d'alerte ;
    - 22 mai : colloque sur les collaborations entre CPAS et AGAJcmd (Administration générale de l'aide à la jeunesse et du centre pour mineurs dessaisis) ;
    - 20 septembre : colloque sur les questions de finances & du personnel ;
    - 25 novembre : colloque sur la cybersécurité.
- **Communication interne :** suivi du plan de communication interne, avec le service RH.
- **Mise en place de plateformes Teams** pour les groupes de travail intercommunaux.
- Les **traductions** FR/NL : pour tous les textes de Brulocalis, tant internes qu'externes.

3. *In fine*, faire connaître le travail de Brulocalis via :

- **Ses publications régulières :**
    - Le **magazine Trait d'Union** : 5 exemplaires/an, envoyé à 2.500 décisionnaires bruxellois.
    - Le **Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière :** un webmagazine thématique.
    - **Le rapport annuel.**

- **Son site internet**, qui contient :
    - Des actualités, des dossiers d'analyse, les avis politiques de Brulocalis.
    - Des informations sur les événements à l'agenda.
    - Les textes légaux qui impactent les pouvoirs locaux, notamment la « Nouvelle loi communale » (NLC), dont les modifications légales sont introduites sur le site de Brulocalis après leur entrée en vigueur.
    - Des outils et publications pratiques : fiches thématiques, Guide de l'élu, Missions de la commune/du CPAS, modèles de documents.
    - Des publications régulières mises en ligne.
    - Et évidemment la base de données subsides (voir ci-après).

Statistiques : 381.826 pages vues en 2024 (FR+NL), soit près de 32.000 pages vues par mois en moyenne.

NB : Depuis mars 2024, Google a mis en place le *Consent Mode V2*, un outil développé pour rendre la collecte et l'utilisation des données utilisateurs plus transparentes et respectueuses de la vie privée (en règle avec les nouvelles lois européennes). Ainsi, seuls les utilisateurs ayant accepté les cookies peuvent être suivis par les propriétaires de sites. De nombreux sites ont ainsi constaté une baisse de leur trafic dans l'outil de suivi des statistiques *Google Analytics*.

- **Ses newsletters :** Brulocalis envoie une newsletter générale toutes les deux semaines (21 éditions en 2024, 7.793 abonnés), reprenant les dernières actualités et événements à venir ; en alternance avec une newsletter **subsides** (21 éditions en 2024, 1.137 abonnés), mettant en évidence les derniers subsides et appels à projets belges et européens publiés sur son site, ceux qui ont été récemment modifiés ou ceux arrivant à échéance. Une nouvelle newsletter **transition** a été lancée en septembre, celle-ci mensuelle (4 éditions en 2024, 581 abonnés).
- **Des articles dans la presse :** Brulocalis, et la Fédération des CPAS bruxellois ont été mentionnées dans 45 reportages ou articles de presse en 2024, afin d'expliquer les dossiers sur lesquelles elles travaillent.

Les possibilités de financement pour les pouvoirs locaux en un clic !

Brulocalis alimente quotidiennement une **base de données subsides** (BDS) sur son site internet, très reconnue. Celle-ci comptabilise 983 fiches (une fiche peut mentionner plusieurs subsides), mises à jour de manière constante, en fonction de la législation, du montant des subsides, des personnes de contact… ou du contexte..

Dans cette section du site, se trouvent également des **tableaux synoptiques** qui offrent une meilleure vue par thème (accueil de la petite enfance, sécurité et la prévention…) ou dans le cadre d'un programme spécifique (PTIC, FEDER…).

Enfin, l'**agenda des appels à projets et des sessions d'information** a permis de signaler aux **communes** le lancement de plus de 230 appels à projets et l'organisation de plus de 80 sessions d'information.

Cette section du site permet de trouver rapidement et de manière intuitive la plupart des sources de financement disponibles aux communes et CPAS bruxellois. Une mine d'or !

Les Services Généraux

Cette équipe forme la pierre angulaire des services offerts par les collaborateurs de Brulocalis à ses membres. Elle gère tous les aspects suivants :

- **Gestion financière**, gestion du budget, contrôle des comptes, préparation et reporting financier des dossiers de subsides ;
- **Gestion des ressources humaines** et du bien-être des collaborateurs ;
- Gestion du réseau, du parc et des outils **informatiques** ;
- **Gestion opérationnelle et logistique** dont la gestion des courriers entrants et sortants, la gestion de la base de données de contacts, l'organisation d'événements (réunions, séminaires, colloques, formations ou journées d'études), différentes tâches d'accueil et de secrétariat, notamment liées aux réunions des organes politiques.

Ces multiples missions et tâches sont indispensables. Elles permettent à chaque collaborateur au sein de Brulocalis d'avancer dans ses activités et de mener à bien des projets d'envergure, tout en offrant aux élus et agents des pouvoirs locaux bruxellois un service professionnel.

© visit.brussels

2. L'ACTION POLITIQUE DE L'ASSOCIATION

1. Pouvoirs locaux & Gouvernance

Webinaire lanceurs d'alerte

Le 21 février, Brulocalis et la Fédération des CPAS ont organisé un webinaire à destination de leurs membres sur la thématique des lanceurs d'alerte. Celui-ci venait compléter le premier webinaire sur ce sujet qui s'était déroulé en avril 2023, et abordait l'arrêté du Gouvernement du 7 décembre 2023 prévoyant la procédure et les modalités pour le signalement par un membre du personnel via le canal interne. Sont intervenus sur la question le cabinet d'avocat YELAW ainsi que le Secrétaire communal d'Auderghem, mêlant ainsi théorie et pratique.

Conseil des Bourgmestres – Des avancées limitées

L'installation du nouveau Conseil Consultatif des Bourgmestres le 16 novembre 2022 marquait le point de départ de négociations entre les Unions des Villes et Communes et le Cabinet de la ministre Verlinden afin d'en modifier sa composition et son fonctionnement. Le Cabinet a soumis aux Unions en 2024 trois projets de textes qui ont fait l'objet de contre-propositions de la part des Unions. Si des avancées allant dans le bon sens ont été engrangées, la fin de la législature a empêché de poursuivre ce travail.

Frais de représentation

Le Ministre des Pouvoirs locaux, Monsieur Bernard Clerfayt, a consulté Brulocalis pour déterminer les montants maximaux des frais de représentation des bourgmestres et échevins, pour son projet d'arrêt. Brulocalis lui a communiqué fin mai ses remarques sur l'importance d'une concertation préalable, l'extension du champ d'application aux présidents de CPAS, la cohérence de la double limitation prévue et les conséquences en cas de dépassement des montants.

Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité

Brulocalis a rendu un avis, demandé par le cabinet du ministre des Pouvoirs locaux, sur l'avant-projet d'arrêté portant exécution des articles 146 à 151 du Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité. Ce dossier a été adopté en deuxième lecture au gouvernement le 5 septembre et, dans la foulée, a été envoyé pour avis au Conseil d'État. Ce Code a été adopté grâce aux décret et ordonnance conjoints du 4 avril, entrés en vigueur le 16 octobre. L'avant-projet d'arrêté d'exécution apporte des précisions supplémentaires. Le Bureau de Brulocalis, par son avis adressé au Ministre le 16 juillet, salue l'initiative, qualifiée de grande étape pour la promotion de la diversité grâce à sa complétude, sa simplification de l'approche et de la connaissance de cette réglementation.

Modèle commun de code de déontologie et d'éthique applicable aux mandataires locaux

Au renouvellement intégral des conseils communaux, les ROI des conseils communaux ont dû, entre autres, reprendre des règles de déontologie et d'éthique. Dès lors, Brulocalis a proposé à ses membres un modèle de code de déontologie, rédigé sur base du modèle proposé par la Région en prenant en considération les remarques formulées par son Bureau.

FAQ Ordonnance du 22 février 2024 modifiant la NLC

De nombreuses modifications ont été apportées à la Nouvelle loi communale au cours de ces dernières années. L'application pratique de celles-ci posant question, Brulocalis a effectué une enquête auprès de ses membres et a interrogé Bruxelles Pouvoirs Locaux (BPL) afin de répondre aux besoins et interrogations du terrain quant à l'interprétation des modifications et ajouts à la NLC. Les réponses apportées ont été publiées sur le site de Brulocalis sous forme de FAQ, permettant ainsi d'informer l'ensemble de ses membres et d'assurer une compréhension unique aux 19 communes.

Le Guide de l'élu local 2025

Brulocalis a mis à jour son « Guide de l'élu » destiné aux mandataires communaux bruxellois. Plus de 100 pages pour découvrir les pouvoirs locaux, les grandes lignes de l'organisation de l'institution communale et plus spécifiquement la manière dont il ou elle s'insèrera dans cette structure. Le guide a été distribué à chaque élu local lors de l'installation des conseils communaux en décembre.

2. Finances & Pensions

Mémorandum du Comité de Gestion

Brulocalis a contribué à la rédaction et la remise en juin 2024 d'un mémorandum motivé du Comité de gestion des pensions des administrations provinciales et locales destiné aux formateurs régionaux et fédéraux afin d'attirer leur attention sur la viabilité du Fonds de Pension Solidarisé et leur proposer des pistes d'actions concrètes. Ces travaux ont été préparés au niveau bruxellois, au sein d'une « Task force Pensions » pilotée par Brulocalis et composée d'experts communaux et des CPAS. En outre, Brulocalis a participé aux cinq réunions du Comité cette année.

Finances

Thématique centrale pour les administrations locales, les actions menées par Brulocalis ont touché différentes facettes de ce domaine. Elles ont abouti à des avancées concrètes ainsi qu'au renforcement des collaborations avec les décideurs, les experts communaux, mais aussi avec les autres niveaux de pouvoir et leurs administrations respectives.

- Afin de renforcer les synergies entre les communes et CPAS, les échanges et partages d'expériences qui se sont déroulés dans le cadre d'un Groupe de travail (GT) « Synergies » avec Bruxelles Pouvoirs Locaux ont donné lieu à la publication d'un guide de recommandations et de conseils pour les praticiens locaux.
- En février, en collaboration avec le SPF Finances et Bruxelles Fiscalité, Brulocalis a organisé une Masterclass « Cadastre – précompte immobilier » qui a réuni l'ensemble des parties prenantes jouant un rôle dans l'établissement, l'actualisation et la perception de cet impôt (Fédéral, Région et communes).
- Suite à cette Masterclass, le projet pilote mené par Bruxelles Fiscalité avec la Ville de Bruxelles relatif à la vérification des exonérations des parcelles du cadastre a été étendu progressivement aux autres communes.
- La demande de possibilité pour les communes de mettre en œuvre un précompte immobilier différencié a été traduite dans un avant-projet d'ordonnance qui n'a pas pu aboutir sous cette législature. Elle sera réitérée auprès du nouveau gouvernement.
- Membre de la Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale (SCIP), qui aide les services publics des Régions et de l'Etat fédéral dans la gestion et l'échange d'informations patrimoniales, Brulocalis a assisté aux neuf GT « Pouvoirs locaux » organisés tout au long de l'année.
- À l'instar de la Masterclass IPP qui s'est déroulée en 2023 entre les receveurs communaux et les experts du SPF Finances, une session consacrée à la TVA a été organisée sous la houlette de Brulocalis en avril.
- Les collaborations avec le SPF Finances ne se limitent pas aux communes, elles touchent également au service aux citoyens. Plus que jamais, Brulocalis insiste sur le nécessaire maintien d'un lien physique et direct entre administrations et administrés. Alors qu'il avait été question en 2021 de ne plus le prolonger à la suite de la crise sanitaire, Brulocalis et ses associations-sœurs ont obtenu le maintien des sessions d'accompagnement des citoyens au remplissage des déclarations IPP au sein des communes. Cette aide représentait en 2022 5% de l'accompagnement total effectué par le SPF Finances. Elle s'élève pour 2024 à 11%, démontrant toute l'importance et l'utilité de ce dispositif.
- Après les élections de juin et pour préparer la nouvelle législature, Brulocalis a réuni en septembre les experts communaux dans les matières des finances et du personnel autour d'un colloque consacré à ces deux enjeux essentiels, en collaboration avec Belfius. Le panel d'orateurs a successivement rappelé l'évolution des finances communales ces dernières années, le rôle de la Région, la transformation des métiers et les défis liés aux ressources humaines.
- Membre du CCRE, Brulocalis a participé, le 20 novembre, à la matinée d'études réunissant les experts en finances locales des pays membres.

3. Police & Ordre public

Police

Brulocalis, en étroite concertation avec ses associations-sœurs, a activement participé à plusieurs dossiers clés négociés avec le Ministère de l'intérieur. Ils se prolongeront tout au long de la législature 2025-2029.

- Etude sur une nouvelle loi de financement de la police : Brulocalis veille à ce que les spécificités bruxelloises et son statut particulier de capitale nationale et internationale soient prises en compte dans les discussions et les analyses effectuées.
- Ouverture de la deuxième phase de négociation de l'Accord sectoriel 2022 : Cet accord portait sur une revalorisation salariale des agents et prévoyait la réouverture des négociations en 2024. Brulocalis a demandé et obtenu en fin d'année de déterminer les moyens disponibles avec les nouvelles majorités communales et les nouveaux conseils d'administration des associations et de pouvoir disposer, en toute transparence, d'une analyse par fonction des revenus moyens réels du personnel de police.
- Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) et contrats de sécurité : Initié en 2022, le projet de réforme des PSSP et des contrats des sécurité s'est poursuivi. Un processus auquel les unions des villes et communes ont été associées. Celles-ci ont été appelées à examiner 19 principes de la future politique de subvention. Leur examen a été réalisé en collaboration avec le GT rassemblant les fonctionnaires de prévention des 19 communes. Cet avis a été transmis au Ministère de l'Intérieur.
- Réforme du Conseil des Bourgmestres : Outre sa participation aux neuf réunions de l'organe, Brulocalis a, avec ses associations-sœurs, soutenu auprès de la Ministre de l'Intérieur l'élargissement des compétences actuelles du Conseil des Bourgmestres à l'ensemble des matières liées à la politique de sécurité et de prévention au sein de la police intégrée. Cette réforme allait plus loin que la proposition initiale de la Ministre, destinée à modifier sa composition et le mode de désignation des bourgmestres. Ces discussions se poursuivront avec le nouveau gouvernement.

Mouvements incontrôlés de personnes

Le 15 mars, Brulocalis a été sollicitée par le Centre national de sécurité dans le cadre de la mise en place d'une collaboration relative à l'objectif stratégique « capacité à gérer effectivement les mouvements incontrôlés de personnes » du Plan de résilience national. Ainsi, différentes tâches seraient confiées à Brulocalis dans le cadre de ce projet.

Stratégie de gestion des chiens à Bruxelles

En mai, Brulocalis a rendu un avis à propos du projet de stratégie de gestion de la population de chiens en région bruxelloise. Brulocalis estime que le projet de stratégie permettra d'apporter une amélioration au bien-être du chien en région bruxelloise, mais attire l'attention sur le risque de surcharge administrative que certaines propositions pourraient engendrer pour les communes et leurs zones de police.

Planification d'urgence et gestion de crise

Le 12 décembre, Brulocalis a participé à une réunion au cabinet de la Ministre Verlinden avec ses associations-sœurs au sujet d'un avant-projet de loi relatif à la planification d'urgence et à la gestion de crise et de l'arrêté royal relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial. Eu égard, notamment, aux impacts financiers de telles réformes sur les communes, Brulocalis a obtenu, auprès du cabinet, la remise d'un avis formel en janvier 2025.

© shutterstock

4. Services à la population

GT petite enfance

Lors de la dernière réunion de ce GT en 2024, les participants ont eu l'opportunité d'obtenir une présentation d'une plateforme-pilote mise en place par l'ONE dont le but serait de permettre aux parents de pré-demander une place d'accueil en ligne via le site My.One.be. Dans ce cadre, les intéressés ont pu fournir leur avis et proposer leur participation au testing de ce nouveau système.

Fin de carrière dans le secteur de la Petite Enfance

Brulocalis a participé activement aux discussions organisées par le Cabinet de la Ministre chargée de la Petite Enfance afin de définir les conditions de mise en œuvre du mécanisme d'aménagement de fin de carrière pour les puéricultrices du secteur public. Il est proposé une réduction du temps de travail des puéricultrices en fin de carrière avec une embauche compensatoire. Un financement de 1,2 million d'euros est prévu à cette fin et permettrait aux communes ayant mis en place préalablement ce mécanisme de diminuer le coût de ces embauches compensatoires. Etant donné que d'autres points risqueraient de porter atteinte aux intérêts des communes participantes, Brulocalis a rédigé un courrier à l'adresse de la Ministre compétente, mais également du Ministre chargé des Pouvoirs Locaux.

Suite à un courrier de Brulocalis du 11 avril dénonçant certains aspects de cette mesure, la Ministre en charge de la Petite Enfance, Bénédicte Linard, a proposé une rencontre organisée par son cabinet. Celui-ci est également à l'initiative d'une circulaire, réalisée sur base des discussions auxquelles Brulocalis a participé depuis mi-février. En réaction à la publication de cette circulaire, Brulocalis a rédigé une actualité qui apporte les précisions nécessaires aux communes afin qu'elles puissent introduire leur candidature pour le subside proposé en connaissance de cause. Dossier à suivre en 2025 avec la nouvelle ministre.

Funérailles et sépultures

Le Ministre des Pouvoirs locaux a demandé l'avis de Brulocalis sur un projet d'ordonnance pour modifier l'ordonnance du 29 novembre 2018 sur les funérailles et sépultures. L'avis rendu fin mai par Brulocalis s'est attardé sur la question de la parcelle permettant le respect des convictions religieuses et pour lequel un risque de report de charge a été identifié ; du registre des cimetières, des exhumations, de la durée des concessions, des autorisations d'inhumation et enfin du transport des dépouilles.

5. Simplification administrative & digitalisation

Réunion permis de conduire

Le 8 février, Brulocalis et ses associations-sœurs ont rencontré, à nouveau, le SPF Mobilité, afin de faire le point sur les avancées de ce dossier qui vise à simplifier et à digitaliser la procédure de délivrance des permis de conduire. Elles ont insisté afin de développer davantage de synergies entre les parties prenante tout en veillant à respecter et favoriser les principes liés à la simplification administrative des processus liés.

GT Simplification Administrative

Se réunissant trimestriellement, ce GT a été l'occasion d'aborder un grand nombre de thèmes :

- L'état des lieux de la digitalisation des permis de conduire et de l'application BelDrive ;
- Le projet "Administration 2.0" mené par une commune, qui vise à la dématérialisation et à la digitalisation de ses procédures, à l'instar de la gestion des primes et subsides ;
- La mise en œuvre du Décret et ordonnance conjoints « Bruxelles numérique » ;

- Le projet « Digihubs », développé par bpost dans le but de créer un nouveau service de première ligne, à travers ses bureaux et points de poste, pour accompagner les usagers dans les démarches administratives habituellement menées par les administrations afin d'alléger leur charge de travail ;
- Le projet « Connectoo », formation en ligne certifiante accessible à tous, quoique principalement destinée aux agents publics désireux de contribuer à réduire la fracture numérique, créée par le SPF BOSA. Cette présentation a été l'occasion pour une commune de partager les enseignements et les conseils tirés de cette formation pour une mise en place au niveau local ;
- La "Ville à 10 minutes", plateforme développée par la Ville de Bruxelles regroupant de nombreuses informations sur les équipements et services accessibles à moins de 10 minutes à pied d'un point donné de son territoire ;
- L'état des lieux des projets régionaux menés par easy.brussels, tel que convenu lors d'un GT précédent.

Les échanges entre participants ont également été un moment clé, avec la demande d'une commune souhaitant souscrire à la plateforme BOS pour les votes de son conseil et son action afin que les bugs y existants soient corrigés. Afin de faire un état des lieux du système utilisé dans chaque administration et de connaitre l'avis de tous sur cette plateforme et ses bugs, Brulocalis a lancé une enquête, tant à l'adresse des communes que des CPAS.

Ce GT a également accueilli, pour la première fois, des représentants des CPAS. Cette nouveauté deviendra, dès 2025, coutume et permet de renforcer la collaboration avec la Fédération des CPAS bruxellois, en améliorant la transversalité de la simplification administrative au sein des administrations locales. La mise en place d'une enquête, lancée en fin d'année, afin d'adapter le GT aux besoins des communes et CPAS dans cette matière a également été abordée.

Webinaire BelDrive

Brulocalis a organisé, en collaboration avec le SPF Mobilité et Transport et ses associations sœurs, un webinaire le 25 avril relatif à l'application BelDrive, permettant de demander les permis provisoires en ligne. Ce fut l'occasion de présenter l'état d'avancement du projet et ses prochaines fonctionnalités, et d'entendre la Ville de Bruxelles et la Ville d'Anvers afin d'échanger sur les bonnes pratiques.

Simplification vs performance

Un projet d'arrêté détermine les travaux dispensés de permis d'urbanisme en cas d'amélioration de la performance énergétique. Brulocalis a sondé plusieurs experts communaux eu égard à ce projet, et a remonté les réponses à la secrétaire d'État Ans Persoons par son avis du 18 juillet qui :

- salue la volonté du Gouvernement de simplifier et d'harmoniser les procédures, eu égard à la charge de travail et au respect des délais de rigueur par les communes dans le cadre de la délivrance des permis d'urbanisme ;
- demande de définir la notion de « travaux de stabilité », selon les principes de sécurité juridique, de bon aménagement des lieux et de maintien de l'ordre public ;
- rappelle que les objectifs de simplification administrative ne doivent en aucun cas être poursuivis au détriment de la qualité de l'aménagement du territoire.

Cybersécurité

© unsplash

En réaction aux cyberattaques qui ont visé des communes belges, Brulocalis et Ethias ont conjointement organisé le 25 novembre un webinaire sur la cybersécurité, sa législation et les bonnes pratiques à adopter. Outre les obligations découlant du RGPD, la directive européenne NIS2, ainsi que ses éventuelles implications pour les pouvoirs locaux, a été abordée. Des présentations de cas pratiques ont également illustré le propos.

Wepulse

En cette fin de législature, les pouvoirs locaux ont été appelés à se positionner sur leur participation aux différents volets du projet. Au nombre de 4, ils se déclinent autour des thématiques suivantes : Social (pour les CPAS), Finances, Ressources Humaines et relation avec le citoyen (GRC). Seul ce dernier volet n'a pas recueilli le seuil requis pour être démarré . Les pouvoirs locaux devaient impérativement marquer leur accord sur le contrat faîtier afin de réserver les crédits régionaux et passer à l'étape suivante : l'établissement des conventions et le lancement des ordres de missions auprès des opérateurs. Brulocalis, en tant que membre observateur du COMEX en soutien des représentants des pouvoirs locaux, a joué un rôle de courroie de transmission entre les parties prenantes afin que le contrat faîtier puisse être avalisé par les différents Conseils communaux et Conseils de l'action sociale.

Au cours de l'année, Brulocalis a assisté aux 8 réunions du COMEX et aux 14 réunions du COMIGOV.

6. Aménagement du territoire & urbanisme

Charges d'urbanisme

En mars, Brulocalis a été consultée par la Secrétaire d'Etat chargée de l'Urbanisme à propos du projet d'arrêté relatif aux charges d'urbanisme imposées à l'occasion de la délivrance des permis d'urbanisme. Brulocalis a ainsi salué les indexations prévues dans le projet d'arrêté, mais fait part d'un certain nombre de demandes : que les communes puissent décider de l'affectation d'intérêt public à laquelle les charges d'urbanisme sont destinées, que les éléments servant au calcul des charges soit simplifiés, que les A.I.S. puissent bénéficier d'un financement obligatoire via les charges d'urbanisme et que les projets portant sur la création de logements A.I.S. en soient exonérés ; et enfin, que le système actuel soit révisé afin de permettre aux communes de disposer directement des sommes d'argent, sans passer par un mécanisme de rétrocession régional.

Modification de l'arrêté sur les permis d'urbanisme à durée limitée

En avril, Brulocalis a rendu un avis sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté relatif aux permis d'urbanisme à durée limitée. Brulocalis y est favorable, à condition, que l'augmentation du délai maximal, induite par le projet d'arrêté, de certains permis d'urbanisme à durée limitée ne se fasse au détriment du bon aménagement des lieux.

Accès au logement

Brulocalis et la Fédération des CPAS bruxellois ont organisé une formation inédite, les 12, 14 et 19 juin, intitulée « Accès au logement et relogement – quelles solutions au niveau local ? », conçue pour les acteurs sociaux des CPAS et des communes de la région bruxelloise. Les thèmes des trois matinées portaient sur l'insalubrité et la non-discrimination, la justice de proximité et l'aide au logement. Une FAQ a été conçue dans la foulée de cette formation reprenant tous les sujets évoqués, afin de les partager au plus grand nombre.

Séminaire Logement durable

Le 26 juin, le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté a organisé un séminaire sur les possibilités de soutenir les ménages et les locataires à faibles revenus pour rendre leur logement plus durable. Au cours de cette journée, différents acteurs ont échangé sur des initiatives flamandes, wallonnes et bruxelloises visant à permettre aux ménages vulnérables d'économiser de l'énergie et de l'eau. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : les primes, les prêts et les dispositifs d'accompagnement à la rénovation, ainsi que la manière dont des initiatives collectives (partages d'énergie et rénovations groupées et par quartier) peuvent atteindre les ménages vulnérables. À cette occasion, Brulocalis a pré-

senté les initiatives existantes de rénovation collective en RBC mais aussi le travail réalisé avec les communes sur cette même thématique.

Modification du CoBAT

Brulocalis a rendu le 22 avril un avis relatif à un avant-projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions du CoBAT (Code bruxellois de l'aménagement du territoire). Dans cet avis, Brulocalis salue plusieurs points, mais en conteste d'autres, comme l'obligation pour les propriétaires de zones de recul aménagées en espace de stationnement de les réaménager en jardinet.

FAQ de la formation

En juin, Brulocalis et la Fédération des CPAS ont organisé une formation intitulée « Accès au logement et au relogement – quelles solutions au niveau local ? », l'occasion d'entendre deux juges de paix lors d'un focus sur la justice de proximité. Les riches échanges et interactions ont permis la création d'une FAQ qui sera utile sur le terrain.

Modification de l'arrêté "dispenses"

En juillet, Brulocalis a rendu un avis sur un projet d'arrêté déterminant les travaux dispensés de permis d'urbanisme en cas d'amélioration de la performance énergétique. Tout en saluant la démarche, Brulocalis pointe dans son avis la nécessité de préciser certaines notions essentielles du projet d'arrêté et rappelle que les objectifs de simplification administrative ne doivent en aucun cas être poursuivis au détriment de la qualité de l'aménagement du territoire.

© JL-Deru-bureau-greisch

7. Mobilité & sécurité routière

La cellule mobilité de Brulocalis a accompagné les communes tout au long de l'année dans la mise en œuvre de leur politique de mobilité et de sécurité routière à travers l'organisation de groupes de travail, l'appui aux conseillers en mobilité, des enquêtes et partages d'expériences ou de pratiques, la rédaction d'avis sur des textes légaux régionaux, des publications ou encore la gestion d'appels à projets. Brulocalis assure également le secrétariat de la Commission consultative pour la Circulation Routière (CCCR) et gère la plateforme de signalisation routière Esign.

En matière de mobilité

- 20 **groupes de travail** ont été organisés sur des thématiques aussi diverses que la mise en place de nouveaux mobility hubs, la mobilité et les nouveaux habitants, la préparation de la journée du vélo et de l'action be bright, l'autopartage et le cyclopartage, les bornes de recharge électriques, l'accessibilité piétonne, la politique de stationnement, les caméras ANPR ou encore la gestion des chantiers.
- Brulocalis travaille toujours en étroite collaboration avec la VVSG, l'UVCW, les villes d'Anvers et de Bruxelles et avec le soutien de la Ministre Lalieux et le SPF Sécurité sociale, sur une solution nationale pour un meilleure contrôle numérique du **droit de stationnement des PMR.** De premières expériences pilotes devraient voir le jour en 2025 !
- En collaboration avec une *task force* composée entre autres de Bruxelles Mobilité, de Bruxelles Environnement et de Sibelga, le travail de Brulocalis avec les communes sur l'encadrement et le soutien au déploiement des **bornes de recharge électrique** s'est poursuivi en 2024, notamment avec la mise en place d'un tarif de rotation et la préparation d'un modèle de règlement taxe.
- La question de la **gestion des trottinettes** reste un sujet important de l'actualité mobilité. Brulocalis collabore à cet égard avec Bruxelles Mobilité pour trouver des solutions à la gestion du stationnement en *dropzones*. Brulocalis a dans ce cadre rédigé des modèles de redevances pour donner suite à ce qui a été prévu dans l'arrêté cyclopartage.
- Afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et de renforcer les liens entre les acteurs de la mobilité bruxelloise, Brulocalis a organisé un **voyage d'étude** d'une journée à Hasselt. L'occasion de découvrir sur le terrain sa politique de mobilité communale.
- Une formation de quatre jours a été organisée à destination des conseillers en mobilité – et à leur demande - sur **QGIS et merging maps.** L'objectif est de contribuer à l'harmonisation des données entre les 19 communes et la Région afin d'améliorer l'évaluation des politiques.
- Comme chaque année, Brulocalis a géré les aspects « police » et « dérogations » de **la journée sans voiture** via sept réunions avec les différentes parties prenantes dont les zones de police et les administrations communales. La journée s'est une nouvelle fois déroulée sans incident majeur.

- La cellule mobilité publie également trois fois par an son **Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité routière,** en collaboration avec Bruxelles Mobilité, où quantité d'articles permettent d'informer les communes des dernières évolutions en matière de mobilité et de sécurité routière. En 2024, une version mieux adaptée à la lecture en ligne a été développée.

- Un travail collaboratif avec Bruxelles Mobilité a été lancé afin de mener une réflexion sur l'utilisation des **cameras ANPR** ainsi que sur la gestion des zones à accès limité.

- Brulocalis a également rendu des **avis**, notamment sur l'arrêté qui gère la redistribution des redevances issues du stationnement mais également sur le projet de permis à points.

- De plus, Brulocalis est en charge de la gestion des **appels à projet « mobilité durable »** de Bruxelles Mobilité, ayant permis cette année à 15 communes de financer un total de 55 projets pour un montant de 830.000€.

En matière de sécurité routière

- Comme chaque année, Brulocalis a organisé des **formations** à destination des communes et des zones de police sur le Code de la route, le Code du gestionnaire, le stationnement et le Code de la route ciblé sur les piétons et les cyclistes.

- Brulocalis est également partenaire pour la mise en œuvre de certaines actions du nouveau **Plan régional de Sécurité routière 2021-2030.** Les nouveaux coordinateurs sécurité routière sont maintenant en place dans quasi toutes les communes. Brulocalis a lancé un groupe de travail régulier afin de renforcer le réseau, d'échanger les bonnes pratiques et d'aider à construire les Plans d'action sécurité routière communaux.

- La **plateforme Esign**, reprenant toute la signalisation routière et permettant la transmission des règlements complémentaires à la Commission Consultative pour la Circulation Routière s'étoffe progressivement. Brulocalis a organisé dans ce cadre une formation à destination des communes et travaille de façon continue au développement du programme qui a été significativement amélioré en 2024 tant au niveau de son architecture que de son fonctionnement.

- Enfin, Brulocalis assure le secrétariat de la **Commission Consultative pour la Circulation Routière** (CCCR) en rendant des avis sur base de consultations électroniques sur les règlements complémentaires des communes et de la Région. L'actualité a permis de rappeler l'importance de suivre rigoureusement les différentes étapes prévues par la législation en matière de signalisation routière. Le secrétariat de la CCCR a également organisé une réunion spéciale afin de présenter le nouveau code de la voie publique mais aussi d'échanger sur des nouvelles problématiques en matière de signalisation routière.

8. Environnement et ville en transition

En 2024, Brulocalis a poursuivi son soutien aux pouvoirs locaux bruxellois dans leurs engagements en matière d'environnement, de climat et de transition énergétique. Grâce à des initiatives innovantes, des formations ciblées et un accompagnement particulier, Brulocalis a renforcé la capacité des communes à répondre aux défis climatiques.

Ateliers et formations

En collaboration avec Bruxelles Environnement, Brulocalis a co-organisé et participé à cinq ateliers et formations transversales à destination des agents communaux en charge des thématiques climatiques et environnementales. Ces activités ont permis de renforcer les capacités des communes notamment en matière de financement alternatif, ou de développement de partenariats locaux et de bénévolat.

Appel à projets Action Climat

En 2024, la Région n'a pas lancé son appel à projets communaux annuel Action Climat, privilégiant le suivi des projets en cours. Devant ce constat et la perte de financement des communes bruxelloises, Brulocalis a entrepris des démarches auprès du gouvernement pour appuyer sur la nécessité du soutien aux communes pour faire face aux conséquences des changements climatiques dont les communes constituent le premier rempart !

Brulocalis a poursuivi toutefois son travail de suivi des projets en cours, notamment en participant à 16 comités d'accompagnement au cours de l'année.

Groupes de travail intercommunaux (GTI)

Brulocalis a participé et co-organisé avec Bruxelles Environnement 10 séances de groupes de travail intercommunaux, ayant notamment comme thématiques les Plans Actions Climat (PAC) ainsi que la stratégie Good Food, et deux ateliers de partage d'expériences intercommunales relatifs au projet Carbone (gestion des déchets verts) et aux arbres fruitiers en milieu urbain.

Visite de terrain

Brulocalis a co-organisé et participé à deux visites de terrain intercommunales dans les communes de Berchem-Sainte-Agathe et Uccle, respectivement le 18 juin et le 10 octobre. Ces visites furent l'occasion de découvrir nombre de projets locaux en rapport avec la gestion intégrée des eaux de pluie (GIEP), la mise en place de trame verte et de vergers ou potagers urbains, la mise en place localement de la stratégie Good Food ou encore la création de donneries ou prêteries sociales.

Stratégie de rénovation énergétique Rénolution

En complément des missions dédiés à l'environnement et au climat, le groupe de travail dédié à la rénovation collective a poursuivi ses réflexions en 2024. Quatre rencontres ont permis, entre autres, d'explorer les freins à la rénovation collective et de présenter des initiatives inspirantes, comme RENO+ et le projet de la cité-jardin du Logis-Floréal.

Les réflexions ont permis d'aboutir à différents résultats portant sur des thématiques clés :

- une proposition de dispositif d'accompagnement pour les rénovations collectives ;
- des conclusions sur la nécessité de développer les aspects juridiques liés notamment à la question de l'introduction et du traitement des permis groupés ainsi qu'à la gestion des infractions urbanistiques.

En parallèle, des consultations avec les autorités locales et régionales ont eu lieu afin de définir des stratégies en faveur du développement de la rénovation collective.

Stratégie de propreté urbaine Clean.brussels

À la demande des communes et du gouvernement, Brulocalis a participé activement au déploiement de la stratégie Clean.brussels, en participant aux bureaux, aux Conseils et à certains Groupes de Travail (GT) thématiques, tel que celui sur les conventions de nettoiement qui lient les communes à la Région.

Sur la base d'une enquête réalisée auprès des communes, Brulocalis a élaboré plusieurs notes d'avis visant à défendre leurs intérêts dans le cadre du renouvellement des conventions de nettoiement avec l'Agence Bruxelles Propreté. En réponse à la demande d'une commune, Brulocalis a également initié en décembre une enquête intercommunale spécifique relative à la gestion des bonbonnes de protoxyde d'azote dans l'espace public et à l'évaluation les coûts engendrés pour les communes.

9. Démocratie locale et participative

Nouvelle rubrique élections sur le site de Brulocalis

Avec les multiples élections de l'année 2024 (européennes, fédérales et régionales en juin ; communales en octobre), Brulocalis a rassemblé sur une page tous ses contenus concernant les élections et ce qui en découle pour les pouvoirs locaux bruxellois. Ceux-ci ont pu y retrouver tous les contenus en lien avec la législation, des modèles de documents, des fiches pratiques mises à jour régulièrement, des analyses, actualités, évènements, mais aussi une nouvelle rubrique « bonnes pratiques »… De quoi inspirer les mandataires, et les agents administratifs, pour exercer leurs fonctions.

SEDL

Brulocalis et les 19 communes et CPAS bruxellois organisent, depuis plus de 18 ans, des activités sur la thématique de la Démocratie Locale et Participative dans le cadre notamment de la **Semaine Européenne de la Démocratie Locale** (SEDL) avec le soutien de Bruxelles Pouvoirs Locaux (BPL). Les collectivités locales et les associations des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe organisent dans ce cadre des initiatives et des activités publiques dans le but de rencontrer et d'impliquer les citoyens et citoyennes sur des thèmes d'intérêt local. L'objectif est de promouvoir et de renforcer la participation démocratique au niveau local au travers d'un travail d'animation et de coordination des communes bruxelloises.

Le fonctionnement général pour la mise en place et la tenue de l'opération au sein des communes bruxelloises s'opère de la même manière depuis plusieurs années, à savoir, un mode tripartite. La Région soutient et finance tandis que Brulocalis coordonne, forme, informe, soutient et définit un fil rouge pour l'ensemble des activités (sur base, cette année, d'un appel à projets aux contours bien spécifiques et de workshops thématiques). Les communes quant à elles mettent en œuvre selon la thématique choisie et assurent également la visibilité des actions auprès du public via un **appel à projets** lancé par Brulocalis avec le soutien de la Région. L'Association travaille de manière étroite avec celles-ci, les informations étant communiquées lors des réunions, par mail et téléphone. Cette année, des projets estampillés « SEDL » se sont déroulés dans les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Uccle.

GTI Démocratie locale et participative

En 2024, le groupe de travail intercommunal (GTI) Démocratie locale et participative mis en place par Brulocalis s'est réuni à plusieurs occasions.

- Dans le cadre du programme de Coopération Internationale Communale (CIC), Brulocalis a accueilli au sein de ce GTI neuf communes marocaines partenaires pour échanger sur les bonnes pratiques et les différentes expériences et outils en matière de démocratie locale. Deux panels ont été organisés sur les thèmes de la représentation et de l'institutionnalisation de la participation au sein d'une administration. Cet évènement s'est déroulé le 8 février dans la salle du Conseil du bâtiment communal de la commune d'Etterbeek.
- Le groupe de travail a également été réuni le 17 décembre en visioconférence pour entendre Monsieur Jehan Bottin, docteur en sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain exposer les conclusions de ses recherches qui portaient sur la démocratie, les innovations démocratiques, la mise en administration de la participation citoyenne en Belgique, ainsi que sur le rapport des élites politiques à la démocratie.

10.Europe, International & Coopération

Europe

La cellule Europe au sein de Brulocalis poursuit trois grands objectifs : sensibiliser et informer les pouvoirs locaux sur les opportunités de financement européen, développer l'expertise des agents communaux en matière de projets européens et capitaliser sur l'expérience acquise.

- En 2024, Brulocalis a introduit le nouveau service **« GTE+ »** pour un accompagnement renforcé des communes dans leurs projets européens. Ce service offre une analyse approfondie de la recevabilité des projets dès leur conception et un support tout au long du processus de candidature (y compris l'analyse des budgets et la relecture critique du dossier). Le nouveau dispositif « GTE+ » inclut donc un suivi personnalisé à chaque phase, permettant aux communes de maximiser leurs chances de succès dans l'obtention de financements européens.
- Fin février, Brulocalis a répondu à une consultation régionale concernant **le futur de la politique européenne de cohésion,** en formulant des recommandations pour renforcer l'approche partenariale et améliorer la gestion des fonds FEDER et FSE. Parmi les propositions avancées, l'association a souligné l'importance d'accroître la transparence des comités de suivi, d'organiser des ateliers participatifs et de promouvoir un suivi qualitatif des projets financés. Brulocalis a également insisté sur les besoins de simplification administrative et complémentarité des fonds pour mieux outiller les pouvoirs locaux.
- Le 28 mars, le conseiller Europe a participé au **séminaire "points de contact des programmes européens"** organisé par Brussels international (SPRB). L'objectif de ce séminaire était à la fois de sensibiliser les administrations publiques (régionales et communales) aux projets financés par l'UE et de créer des liens avec les points de contact bruxellois des programmes européens. Dans ce cadre, Brulocalis a présenté les services d'information et d'accompagnement de sa cellule Europe et notamment son nouveau dispositif GTE+.
- Par ailleurs, lors d'une réunion organisée le 16 avril par Innoviris sur le « *Climate City Contract* », la Ville de Bruxelles a présenté avec enthousiasme « **EMPOWER** », un projet européen ambitieux visant à lever les obstacles au partage d'électricité en région bruxelloise. Sélectionné dans le cadre du programme *Net Zero Cities,* ce projet promet d'identifier les barrières actuelles, de proposer des solutions innovantes et de tester des actions pilotes susceptibles d'être reproduites dans d'autres communes. Brulocalis fera partie du comité de pilotage du projet et fournira de l'aide aux communes participantes (Bruxelles, Ixelles et Schaerbeek) pour les activités de plaidoyer et dissémination.
- Un cycle de quatre demi-journées de **formation sur le montage de projets européens** a été organisé avec succès par Brulocalis. Les sessions, qui se sont déroulées les 28 mai, 4, 11 et 18 juin, ont attiré de nombreux agents communaux. Chaque séance a alterné éléments théoriques et pratiques, permettant au public d'acquérir des compétences essentielles en conception et formalisation de projets européens. Les retours des participants ont été extrêmement positifs, soulignant l'expertise du formateur et la pertinence des exercices pratiques. Cette initiative a ainsi contribué à renforcer les compétences des acteurs locaux en matière de montage de projets européens, leur ouvrant de nouvelles perspectives de financement et de collaboration internationale.
- Si Brulocalis avait appelé dans son **mémorandum** la Région de Bruxelles-Capitale à soutenir les pouvoirs locaux dans le montage de projets européens, c'est chose faite aujourd'hui grâce au programme **IPSU** (*international project set up*) d'Innoviris. Ce mécanisme apporte ainsi un soutien direct dans le montage de projets européens en recherche et innovation, en offrant jusqu'à 15.000€ pour les organismes porteurs de projet et jusqu'à 8.000€ pour les partenaires.
- Lors de la réunion du GTE du 14 octobre, les communes présentes ont souligné l'importance de professionnaliser

la recherche et la gestion de subsides face à des conditions de plus en plus exigeantes des bailleurs de fonds (même nationaux). Des bonnes pratiques existent au niveau communal, comme la création du service « programmes européens et internationaux » à Schaerbeek.

- Brulocalis a répondu à 54 questions en lien avec les programmes européens en 2024. Des réunions individualisées ont été organisées avec cinq pouvoirs locaux afin de les orienter dans les financements européens et/ou les accompagner dans le montage de projets. En fin d'année, la cellule Europe a réussi à atteindre tous les membres de l'association via ses outils de communication (le site web et la « newsletter Europe » notamment), ses réunions et formations, ses réponses aux questions et des rencontres bilatérales.
- Le 20 novembre, le groupe d'experts du CCRE sur les finances locales s'est réuni pour échanger autour de plusieurs enjeux essentiels pour les administrations locales des États membres. Composé des représentants des associations des villes et communes, les échanges ont porté sur un état des lieux des grandes tendances en matière de finances locales. Ce fut l'occasion pour Brulocalis de souligner le constat, largement partagé par les pouvoirs locaux d'autres pays, d'un sous-financement du niveau local, rendant de plus en plus compliqué l'exercice de leurs missions. Cet échange a permis aussi de débattre de la crise du logement et d'assurer la présentation du « Digital Euro » par la Banque Centrale Européenne. C'est avec grande attention que le GT suivra l'évolution de ces dossiers.

Délégation de la Belgique au CPLRE

La 46e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est tenue du 26 au 28 mars à Strasbourg. La délégation belge y a joué un rôle actif : **Marc Cools** a présidé la Session en tant que nouveau Président du Congrès, tandis que **Carla Dejonghe**, Présidente de la Délégation belge, a présenté son rapport sur la Charte européenne de l'autonomie locale en Norvège. **Jean-Paul Bastin** a exposé les conclusions de sa mission en Andorre et présenté un projet de résolution sur la résilience face aux catastrophes naturelles. Cette session a marqué aussi le départ à la retraite de Karl-Heinz Lambertz, ancien Président du Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes. Dans le cadre de l'initiative « Rajeunir la politique », **Boris Lennaertz** (18 ans) a participé pour la première fois et a pris la parole lors des débats.

Les 12 et 13 septembre se sont tenues les 4èmes Assises du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, autour du thème « Construire ensemble une démocratie territoriale plus forte ».

Corinne François, Directrice de Brulocalis, a été invitée à parler des initiatives développées ces dernières années dans le cadre de la SEDL, en prenant notamment l'exemple d'une journée d'échange organisée avec les acteurs bruxellois de la jeunesse et de la cohésion sociale autour de la participation citoyenne, comprenant des outils pratiques innovants.

Lors de la 47ème Session du 15 au 17 octobre, la Vice-Présidente de la Délégation belge, Carla Dejonghe, a présenté le rapport sur « Le vieillissement des communautés – garantir l'accès des personnes âgées à une aide sociale de qualité » dont elle était co-rapporteuse, en expliquant la complexité des collectivités locales et régionales face aux défis du vieillissement de la population. Karl-Heinz Lambertz, ancien membre germanophone de la délégation belge, a été nommé membre honoraire du Congrès et a été décoré de la médaille d'honneur du CPRLE pour ses mérites et engagements dans les travaux du Congrès à travers de nombreuses années.

Coopération Internationale Communale (CIC)

Brulocalis, en tant qu'acteur agréé, permet aux communes d'accéder aux subsides de la coopération fédérale belge dans le cadre du programme CIC. Ce financement permet aux communes de développer un réel partenariat à long terme (5 ans, renouvelable) avec une commune africaine (Maroc, RDC ou Sénégal). La cellule coopération assure la gestion et la coordination du programme 2022-2026 et soutient les communes impliquées dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions.

- En 2024, au total, près d'un million d'euros a été mis à disposition des **20 partenariats communaux** (9 au Maroc, 4 au Sénégal et 7 en RDC) pour différents projets contribuant à renforcer les capacités des communes. Pour la période 2022-2026, le budget pour les partenariats communaux s'élève à presque 5 millions d'euros.

- Parallèlement, Brulocalis participe à des **cadres stratégiques communs** (CSC) aux côtés des autres organisations agréées qui visent à harmoniser et à améliorer l'intervention de la coopération indirecte belge dans ces pays partenaires. Dans ce cadre, Brulocalis a participé en novembre au forum des acteurs belges à Oujda et à la visite dans la région de l'Oriental aux côtés des autres acteurs belges et de l'Ambassade de Belgique. De même, les coordinateurs au Sénégal et en RDC ont représenté Brulocalis à différentes réunions similaires à Dakar et à Kinshasa. À côté de ces 3 CSC pays, Brulocalis est engagée également dans un CSC thématique « Villes Durables », initié par la VVSG. Ce CSC vise à développer une connaissance commune du concept de ville durable dans le cadre plus large des ODD (https://www.vvsg.be/projecten/plateforme-villes-durables). Brulocalis a convié à Molenbeek, lors de la plateforme de rencontre entre les communes belges et sénégalaises, les partenaires du CSC Ville Durable à Molenbeek (Echos Communication et VVSG) en vue d'assurer des échanges pratiques entre toutes ces parties prenantes.

- L'année a été marquée aussi par les **3 plateformes mi-parcours** organisées avec l'ensemble des partenariats communaux participants au programme dans les pays d'intervention. La plateforme Maroc s'est tenue en février à Louvain-La-Neuve, la plateforme Sénégal en mai à Molenbeek et la plateforme RDC à Kinshasa en septembre. Ces plateformes ont permis de faire le bilan des actions déjà réalisées et de celles à entreprendre pour fin 2026. Les partenaires ont également discuté des questions évaluatives et des thématiques pour l'évaluation mi-parcours. Ces rencontres entre communes partenaires sont toujours des moments forts et importants pour l'apprentissage mutuel et collectif au sein des partenariats, mais aussi autant d'opportunités pour aller à la rencontre du partenaire, mieux connaitre son contexte de vie et sa culture.

- Brulocalis a travaillé également pendant l'année sur la lourde **procédure de renouvellement de son agrément** en tant que partenaire de la Coopération belge. Ce dernier est essentiel puisque sans agrément, Brulocalis (et les communes) ne pourront plus avoir accès aux financements de la Coopération belge. Le renouvellement de l'agrément (d'une durée de 10 ans), permettra à Brulocalis de solliciter des financements pour les deux prochains programmes quinquennaux de CIC. La procédure a nécessité de remettre en perspective de nombreuses politiques de Brulocalis : plan stratégique à 10 ans pour la coopération, politiques de genre, politique de partenariat, politique intégrité et politique environnementale, gestion des risques, politique de transparence et de communication de crise, gestion axée résultats, ... autant de domaines pour lesquels Brulocalis a dû documenter sa capacité à gérer des programmes et des subsides complexes. Un comité de pilotage composé de représentants de six communes (Anderlecht, Molenbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Evere et la Ville de Bruxelles) a appuyé Brulocalis pour l'élaboration du plan stratégique et de la politique de partenariat. Trois réunions avec le comité de pilotage ont été organisées ainsi qu'une consultation large de tous les partenaires communaux belges et africains. Fin novembre, le **dialogue institutionnel** entre la DGD et Brulocalis s'est tenu et a permis à Brulocalis d'obtenir la dispense pour un des domaines du screening (la gestion axée résultat) compte tenu de sa politique forte, complète et parfaitement documentée. Le dossier a été déposé le 20 décembre. La décision concernant le renouvellement de l'agrément est attendu au premier semestre 2025, après de derniers audits avec des évaluateurs externes.

- La cellule Coopération veille également à la **formation continue des communes**, élus et fonctionnaires, et a organisé, entre autres :

    - 9 rencontres de coordination et d'échange entre communes en Belgique (3 pour le programme RDC, 3 pour le programme Sénégal et 3 pour le programme Maroc),
    - 3 rencontres de coordination à Tanger, à Mbour, et à Kinshasa entre partenaires communaux respectivement marocains, sénégalais et congolais, en appui aux coordinations nationales et locales ;
    - 3 réunions multi-pays pour favoriser les échanges entre communes au-delà des pays d'intervention.

- En février, profitant de la présence des partenaires marocains, Brulocalis a convié toutes les communes un atelier de partage sur la **participation citoyenne** et les enjeux pour les communes ici et au Maroc.

- En fin d'année, deux groupes de travail se sont encore tenus pour alimenter et valider avec les communes les **orientations stratégiques** de Brulocalis en matière de coopération au développement : une rencontre axée sur la pertinence de développer un appui à un volet de sensibilisation des citoyens bruxellois sur les enjeux de solidarité internationale et une rencontre axée sur la présentation aux communes et suggestions de celles-ci sur le document de stratégie alors en cours de rédaction.

- En 2024, l'équipe CIC Brulocalis a également participé aux **jurys des appels à projets "coopération internationale"** de Brussels International, la Ville de Bruxelles et la commune de Schaerbeek. Il s'agit là d'une reconnaissance tant de la part de la Région que des communes de l'expertise de Brulocalis.

- Brulocalis participe par ailleurs à l'accompagnement d'un **projet pilote de digitalisation du registre de population en RDC**, initié, co-financé et coordonné par la Région de Bruxelles-Capitale (Brussels International) avec la Province de Kinshasa. Le co-financement de 200.000€ de la Région vient compléter les efforts des partenariats communaux sur le renforcement institutionnel au niveau de l'état civil et du registre de population mené sur le programme 2022-2026 en RDC puisque le fruit de ce projet (à savoir la création d'un logiciel et d'une procédure digitale d'enregistrement de la population et la mise en place d'un registre de population digital) pourrait bénéficier à l'ensemble des communes kinoises. Dans le cadre de cette synergie entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Province de Kinshasa et Brulocalis, la commune de Kintambo, partenaire d'Uccle dans le programme de CIC a été choisie comme commune pilote. En marge de la réunion de plateforme à Kinshasa en septembre, des parties prenantes à ce projet, impliqués dans le comité de pilotage ont pu d'ailleurs se rendre dans la commune de Kintambo, pour rencontrer les acteurs de ce projet. Brulocalis envisagera en 2025 l'extension de ce projet à d'autres communes kinoises.

© visit.brussels

3.

LES ORGANES DE GESTION DE BRULOCALIS

Créée en 1993, Brulocalis regroupe :

- les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, ses membres effectifs ;
- les 19 Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) de la Région, en tant que membres adhérents ;
- des intercommunales ayant leur siège dans la Région, comme par ex. Vivaqua ou Sibelga.

Assemblée des membres et Conseil d'Administration

Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Conseil d'Administration sont nommés, soit 19 à 39 administrateurs :

- 19 administrateurs désignés sur proposition des communes affiliées, chacune disposant d'un siège ;
- 19 administrateurs supplémentaires, au plus, désignés en vue de parachever les équilibres politique et linguistique de Brulocalis ;
- 1 administrateur représentant la Fédération des CPAS bruxellois, en vertu de l'article 15,§5, des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022. Le Président de la Fédération des CPAS siège également au sein du Bureau politique.

Seuls les bourgmestres, échevins et conseillers communaux de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent siéger comme administrateurs, à l'exception du cas visé à l'article 15,§5 des statuts. La candidature d'un conseiller communal n'est recevable que si le collège de la commune où ce conseiller exerce son mandat ne formule pas d'opposition motivée à son encontre.

Assistent également aux réunions du Conseil d'Administration, en tant que membres experts disposant d'une voix consultative, 4 mandataires ainsi qu'un fonctionnaire des CPAS, présentés par la Fédération des CPAS bruxellois, ainsi que 4 fonctionnaires communaux, présentés par leurs fédérations. Ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration.

En fin d'année 2024, la composition du Conseil d'Administration se présentait ainsi (certaines fonctions communales indiquées ci-après ont été exercées jusqu'au renouvellement des conseils communaux en décembre 2024) :

Administrateurs

Olivier DELEUZE • Président de Brulocalis
Bourgmestre honoraire de Watermael-Boitsfort

Administrateurs désignés sur proposition des communes

Fonction vacante • Commune d'Anderlecht

Fonction vacante • Commune d'Auderghem

Marc HERMANS • Conseiller Communal
Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Vincent DE WOLF • Bourgmestre
Commune d'Etterbeek

Véronique LEVIEUX • Echevine
Commune d'Evere

Kris VANSLAMBROUCK • Conseiller communal
Commune de Forest

Serge JANSSEN • Conseiller communal
Commune de Ganshoren

Nora BEDNARSKI • Conseillère communale
Commune d'Ixelles

Nathalie DE SWAEF • Echevine
Commune de Jette

Fonction vacante • Commune de Koekelberg

Didier VAN MERRIS • Conseiller communal
Commune de Molenbeek-St-Jean

Jean SPINETTE • Bourgmestre
Commune de Saint-Gilles

Philippe BOÏKETÉ • Échevin
Commune de Saint-Josse-ten-Noode

Fonction vacante • Commune de Schaerbeek

Perrine LEDAN • Échevine
Commune d'Uccle

Mohamed OURIAGHLI • Conseiller communal
Ville de Bruxelles

Philippe JAQUEMYNS • Échevin
Commune de Woluwe-Saint-Lambert

Françoise De CALLATAŸ • Échevine
Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Administrateurs désignés selon l'article 14§2

Marie BIJNENS • Échevine
Commune de Koekelberg - GROEN

Sophie de VOS • Bourgmestre
Commune d'Auderghem - Défi

Hervé DOYEN • Conseiller communal
Commune de Jette – Les Engagés

Geoffroy KENSIER • Conseiller communal
Commune Ixelles - Les Engagés

Jonathan BIERMANN • Échevin
Commune d'Uccle - MR

Patrick LENAERS • Échevin
Commune d'Etterbeek - MR

Olivier MAINGAIN • Bourgmestre Commune
Woluwe-Saint-Lambert - Ind ex DéFI

Catherine MOUREAUX • Bourgmestre
Commune de Molenbeek-Saint-Jean - PS

Stéphane OBEID • Premier échevin
Commune de Ganshoren – MR

Loes SALOMEZ • Échevine
Commune de St-Gilles - GROEN

Marc LOEWENSTEIN • Conseiller communal
Commune de Forest - Défi

Hang NGUYEN • Échevine
Commune de Watermael-Boitsfort - MR

Fonction vacante • Open VLD

Fonction vacante • PS

Fonction vacante • PS

Fonction vacante • GROEN

Fonction vacante • Vooruit

Fonction vacante • PTB

Autre catégorie d'administrateur

Khalid ZIAN • Président de la Fédération CPAS Bruxellois

Membres représentants de la Fédération des CPAS bruxellois

Myriem AMRANI • Présidente du CPAS
CPAS de Saint-Gilles

Jean-Claude VITOUX • Président du CPAS
CPAS d'Auderghem

Fonction vacante • MR

Fonction vacante • ECOLO

Représentants des secrétaires communaux

Annick PETIT • Secrétaire communale
Commune d'Etterbeek

Florence VAN LAMSWEERDE • Secrétaire communale
Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Patricia van der LIJN • Secrétaire communale
Commune d'Ixelles

Représentants des receveurs communaux

Marianne de RU • Receveur communal
Commune d'Anderlecht

Représentants des secrétaires généraux

Gert De CEUKELAIRE • Secrétaire Général
CPAS de Forest

Secrétaire

Corinne FRANÇOIS • Directrice de Brulocalis
Secrétaire des organes politiques

Bureau

Le Conseil d'Administration nomme en son sein un Bureau, qui se compose au maximum de 10 administrateurs, dont le Président et les trois Vice-présidents.

Avec les élections d'octobre 2024, la composition du Bureau a un peu varié :

Olivier DELEUZE
Bourgmestre à Watermael-Boitsfort,
Président de Brulocalis

Loes SALOMEZ
Echevine à Saint-Gilles,
1ère Vice-Présidente de Brulocalis

Philippe BOÏKETÉ
Echevin à Saint-Josse-Ten-Noode,
2ème Vice-Président de Brulocalis

Corinne FRANCOIS
Directrice de Brulocalis

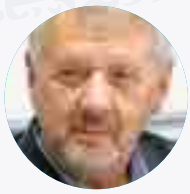

Hervé DOYEN
Conseiller communal à Jette

Marc LOEWENSTEIN
Conseiller communal à Forest

Khalid ZIAN
Président de la Fédération
des CPAS bruxellois

Membres du Bureau jusqu'aux élections communales :

Stéphane Obeid
Echevin à Ganshoren,
3ème Vice-Président de
Brulocalis

Jos Bertrand
Conseiller communal à
Watermael-Boitsfort

Martine Raets
Échevine à Evere

Adelheid Byttebier
Échevine à Schaerbeek

Activités du Bureau et du CA

Le **Conseil d'Administration** de Brulocalis s'est réuni quatre fois ; le **Bureau** s'est réuni pour sa part à 12 reprises. Lors de ces réunions, les dossiers politiques suivants ont été examinés :

- Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe – par Marc COOLS, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)
- Le Service Citoyen : Etat des lieux opérationnel et institutionnel - focus sur les communes bruxelloises - par François Ronveaux, Directeur général de la Plateforme pour le Service Citoyen et François Geradin, Co-Directeur du Plaidoyer et de la Recherche à la Plateforme pour le Service Citoyen.
- Quelques éléments relatifs aux formations des nouveaux mandataires organisées par Brulocalis.
- Présentation des réflexions autour de la mission Clean.brussels – par Frédéric Fontaine, Directeur général de l'agence Bruxelles-Propreté.
- Présentation des Mémorandums Fédéral et Régional de Brulocalis.
- Avis concernant l'avant-projet d'arrêté exécutant l'art. 82 de la Nouvelle Loi Communale.
- Avis concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale organisant les modalités d'identification de la répartition finale et les modalités de versement du produit du résultat de stationnement.
- Clean.brussels : analyse du projet de convention de nettoyage région/communes.
- Gestion des chantiers en voiries - premières conclusions du GT Chantiers.
- Avis concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux charges d'urbanisme imposées à l'occasion de la délivrance des permis d'urbanisme.
- Réforme du Conseil Consultatif des Bourgmestres.
- Principes de Réforme des Plans Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) et des Contrats de Sécurité et de société.
- Avis concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement déterminant les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme dispensés de l'avis préalable, de la visite de contrôle et de l'attestation de conformité du Service Incendie et d'Aide médicale urgente.
- Petite enfance - Avis sur le projet de mise en place d'une mesure de réduction du temps de travail des puéricultrices.
- Etat des lieux de la révision de la Convention de nettoiement des voiries – Stratégie Clean.brussels.
- Annulation de l'appel à projets annuel Action Climat 2024.
- Projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions du Code bruxellois de l'aménagement du territoire.
- Avis concernant le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 17 mars 2022 relatif aux permis d'urbanisme à durée limitée (1ère lecture).
- Avis relatif à l'avant-projet d'ordonnance funérailles et sépultures.
- Avis concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant exécution de l'article 19, §4 alinéas 2 et 3, de la Nouvelle loi communale relatif aux frais de représentation des bourgmestres, échevins et conseillers communaux
- Avis concernant la stratégie relative à la gestion de la population de chiens en Région de Bruxelles-Capitale.
- Note concernant l'avenir des politiques de revitalisation urbaine.
- Note d'analyse relative à la mise en place des SAC 5.
- Avis concernant la demande adressée à Brulocalis par le centre national de crise concernant le projet « La capacité à gérer effectivement les mouvements incontrôlés de personnes ».
- Note concernant l'avant-projet d'arrêté portant d'exécution des article 146 à 151 du Code de la diversité.
- Demande d'avis sur la modification de l'AGRBC modifiant l'arrêté du 13 novembre 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme.
- Avis sur l'avant-projet d'arrêté « Code de déontologie et d'éthique ».
- Mise à jour de la note : avis relatif au Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité.
- Conditions de financement plus intéressantes auprès des Banques pour les Communes.
- Stratégie 2027-2036 de Brulocalis pour l'appui aux communes en matière de coopération et de solidarité internationale.
- Suivi de la discussion avec la Conférence des Bourgmestres

Multiples démarches de Brulocalis

Tout au long de l'année, Brulocalis s'adresse à divers acteurs politiques, suite aux prises de position de ses organes politiques. Elle mène également, lorsqu'il s'agit de dossiers fédéraux, des actions en collaboration et concertation avec ses associations sœurs wallonne (UVCW) et flamande (VVSG).

Ainsi, Brulocalis a adressé une trentaine de courriers, à divers acteurs institutionnels, qui soulignent tantôt la difficulté d'interprétation d'un texte légal ou complémentaire, tantôt une difficulté d'application sur le terrain, ou encore qui transmettent ses avis sur des projets de textes ou ses revendications.

Liste des courriers politiques :

- Courrier du 19 janvier adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Propreté publique, de la Démocratie participative, de la Santé et de l'Action sociale, Alain MARON, concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 mars 1999 fixant la liste des installations de classe IB, II, IC , ID et III en exécution de l'article 4 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
- Courrier du 23 janvier adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant l'accord sectoriel 2022 – Seconde phase de négociation en 2024.
- Courrier du 5 février adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke VAN DEN BRANDT, concernant le projet d'AGRBC organisant les modalités d'identification de la répartition finale et les modalités de versement du produit du résultat de stationnement.
- Courrier du 7 février adressé au Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'arrêté du GRBC exécutant l'article 82 de la NLC.
- Courrier du 13 février adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant les marchés publics dans les zones de police et de secours.
- Courrier du 26 février adressé au Conseiller développement territorial (FEDER), Marc MOHY, concernant la consultation relative au futur de la politique européenne de cohésion.
- Courrier du 1er mars adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme, Ans PERSOONS, concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux charges d'urbanisme imposées à l'occasion de la délivrance des permis d'urbanisme – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 11 mars adressé à la Ville de Bruxelles concernant le soutien au projet européen EMPOWER.
- Courrier du 18 mars adressé à la Directrice Sécurité locale et Police au sein du SPF Intérieur, Veerle VAN CROMBRUGGE, concernant les Principes de Réforme des Plans stratégiques de sécurité et de prévention (PSSP).
- Courrier du 22 mars adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke VAN DEN BRANDT, concernant la gestion des chantiers en voirie.
- Courrier du 22 mars adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur, de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Ans PERSOONS, concernant le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU).
- Courrier du 26 mars adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur, de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Ans PERSOONS, concernant l'avis concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement déterminant les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme dispensés de l'avis préalable, de la visite de contrôle et de l'attestation de conformité du Service Incendie et d'Aide médicale urgente.
- Courrier du 27 mars adressé au Ministre chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain MARON, concernant l'annulation de l'appel à projets Action Climat 2024 et le financement structurel des projets de transition climatique et écologique au niveau communal.
- Courrier du 28 mars adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant la Réforme du Conseil consultatif des Bourgmestres.
- Courrier commun du 11 avril adressé à la Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, Bénédicte LINARD, concernant l'accord sectoriel du 18 décembre 2023 relatif à la mise en

place d'une mesure de réduction du temps de travail des puéricultrices en fin de carrière – Conditions d'octroi du subside pour les pouvoirs organisateurs publics.

- Courrier du 22 avril adressé au Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal, Bernard CLERFAYT, concernant l'accord sectoriel du 18 décembre 2023 relatif à la mise en place d'une mesure de réduction du temps de travail des puéricultrices en fin de carrière – Conditions d'octroi du subside pour les pouvoirs organisateurs publics.
- Courrier du 25 avril adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Ans PERSOONS, concernant l'avant-projet d'ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant certaines dispositions du Code bruxellois de l'aménagement du territoire.
- Courrier du 26 avril adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Ans PERSOONS, concernant le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 17 mars 2022 relatif aux permis d'urbanisme à durée limitée.
- Courrier du 17 mai adressé au Directeur général du SAT Intérieur, Claude VANDEPITTE, concernant la négociation de l'accord sectoriel 2022 – concertation Brulocalis (GPI).
- Courrier du 28 mai envoyé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant la consultation sur le projet d'arrêté portant exécution de l'article 19,§4, al. 2 et 3 NLC relatif aux frais de représentation des bourgmestres, échevins et conseillers communaux.
- Courrier du 28 mai envoyé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'ordonnance funérailles et sépultures – avis de Brulocalis.
- Courrier du 29 mai envoyé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant le projet de stratégie de gestion de la population de chiens en région bruxelloise – avis de Brulocalis.
- Courrier du 25 juin adressé au Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi VERVOORT, aux Chefs de groupes des partis du Parlement bruxellois et à la Conférence des Bourgmestres concernant l'avenir de la politique de revitalisation urbaine en Région de Bruxelles-Capitale – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 16 juillet adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'arrêté portant exécution des articles 146 à 151 du Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité (avis de Brulocalis).
- Courrier du 18 juillet adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, Ans PERSOONS, concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 13 novembre 2008, dit « arrêté dispenses » (avis de Brulocalis).
- Courrier du 22 juillet adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant le projet d'arrêté fixant un modèle commun de code de déontologie et d'éthique applicable aux mandataires locaux.
- Courriel du 17 septembre adressé aux Echevins du Commerce, des Affaires économiques et de l'Urbanisme concernant la gestion des avis SIAMU favorables sous conditions par les communes.
- Courriel du 7 octobre adressé aux 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la procédure et étapes de renouvellement des organes de l'asbl Brulocalis.

4.

ANNEXES

Liste des représentations de Brulocalis auprès de diverses instances

Brulocalis représente les pouvoirs locaux bruxellois en de multiples instances, de niveau régional, communautaire, fédéral ou international. Cette représentation est assurée par des mandataires communaux, le plus souvent membres du Conseil d'administration, par la Direction ou par certains collaborateurs de Brulocalis, lorsque la technicité des travaux l'exige.

Au 31 décembre, la situation se présentait comme suit :

Au niveau régional ou bicommunautaire

- Ecole régionale Administration publique (ERAP) – Conseil d'administration (Fédération des CPAS)
- Commission Régionale de la Mobilité
- Conseil de l'Environnement
- Conseil des Usagers
- Conseil consultatif du Logement
- Comité de pilotage de easy.brussels
- Comité C : Groupe technique « Réforme de la Charte sociale », Comité de négociation syndicale, Comité des Services publics locaux
- Conseil Bruxellois du bien-être animal
- Iriscare - Comité général de gestion ; Conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes
- Conseil consultatif de l'Entrepreneuriat social

Au niveau communautaire

- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : Conseil d'administration
- Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap : RvB, Overlegcomité
- Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale
- Fédération Wallonie-Bruxelles – Office nationale de la Naissance et de l'Enfance : Commission d'Avis sur les Centres de Vacances, Commission d'agrément Accueil Temps libre
- Conseil Wallonie-Bruxelles – Conseil supérieur des sports
- Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux Personnes de la Commission communautaire commune

Au niveau fédéral

- Union des Villes et Communes belges : Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil de direction, Comité fédéral des CPAS
- SFP : Comité de gestion - Comités techniques « Pensions », « Service social collectif », « Pilier 2 » - Comité « Fonds Social Maribel »
- Conseil d'administration SPF Intérieur : Conseil Consultatif des Bourgmestres
- SPF Finances : Conseil supérieur des Finances
- SPF Economie : Conseil supérieur de la Statistique
- SPF Mobilité et Transports : Commission fédérale pour la Sécurité routière
- Registre National : Comité des utilisateurs
- DGD : Coopération internationale - Comité d'accompagnement CIC
- SPF Santé publique : Groupe de travail « Politique de prévention de l'infection en MR/ MRS »
- INAMI : Comité de l'assurance soins de santé, Comité du service de contrôle médical
- SPF Santé publique : Conseil national des établissements hospitaliers
- Agence pour la Simplification administrative (ASA) : modernisation et informatisation de l'état civil
- SPF Concertation sociale : Commission consultative fédérale de l'Aide sociale
- SPP Intégration sociale : concertation CPAS
- Plateforme belge de la lutte contre la pauvreté
- Fedasil : concertation nationale opérationnelle (CNO)
- Banque carrefour de la Sécurité sociale : Comité d'accompagnement
- Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires

Au niveau international

- Conseil de l'Europe : Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux - Chambre des Pouvoirs Locaux - Commission de suivi
- Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) : Comité directeur - Directeurs et Secrétaires généraux, Réseau thématique sur la politique de cohésion - Plateforme « Gouvernements locaux & régionaux en leur qualité d'employeurs & de prestataires de services » - Focus groups « Gouvernements locaux et régionaux en leur qualité d'employeurs », « Coopération internationale et partenariat», « Jumelages », « Marchés publics et Concessions de services » - Commission « Gouvernance et citoyenneté » - Commission permanente « Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale », Observatoires de la « Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » et de l' « Impact de la crise sur les collectivités locales et régionales et décentralisation »
- Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) : Conseil mondial

Jetons de présence des communes & CPAS

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 juin 2013, le jeton de présence s'élève à 108,45 € par séance. Ce jeton est soumis à l'indexation sur base de l'indice des prix à la consommation. Il faut également ajouter à ce montant le précompte et la cotisation INASTI. Aucun administrateur ne perçoit d'avantages en nature. En 2024, le jeton de présence s'élève à 127,11€/brut par séance.

NOM Prénom	Somme Brute (€)	Présence aux Bureaux	Présence aux CA	Présence à l'AG UVCB	Présence aux CA UVCB
BAUWENS Marie -Pierre	381,33		3		
BEDNARSKI Nora	127,11		1		
BEOZIERE Christian	254,22		2		
BERTRAND Jos	1 271,1	8	1		1
BIERMANN Jonathan	127,11		1		
BIJNENS Marie	254,22		2		
BOIKETÉ Philippe	1 398,21	8	3		
BYTTEBIER Adelheid	1 779,54	11	4		
CAPELLE Véronique	254,22		2		
DE VOS Sophie	381,33		3		
DE WOLF Vincent					
DELEUZE Olivier		8	4	1	2
DELVAUX de Fenffe Anne	508,44		4		
DEVACHT Cindy	508,44		4		
DHONT Riet					
DOYEN Hervé	1 016,88	8			
EVRAUD Danielle	381,33		3		
FRANCOIS Corinne		11	4	1	2
HADDIOUI Sihame	381,33		3		
HERMANS Marc	381,33		3		
JANSSEN Serge	508,44		4		
JAQUEMYNS Philippe			3		
KENSIER Geoffroy	508,44		4		
LEDAN Perrine	381,33		3		
LENAERS Patrick					
LOEWENSTEIN Marc	1 779,54	10	4		
MAINGAIN Olivier		1	1		
MAROT Gilles					
MOHAMMAD AAMIR NAEEM Sunny	381,33		3		
MOUREAUX Catherine					
NGUYEN Hang	508,44		4		
OBEID Stéphane	1 652,43	10	2	1	
OURIAGHLI Mohamed	508,44		4		
PETRE Lucie					
RAETS Martine	1 016,88	6	2		
RIGODANZO Vanessa	1 652,43	11	2		
SPINETTE Jean		1	1		
VAN DEN BOSCH Esmeralda					
VANSLAMBROUCK Kris			3		
ZIAN Khalid	254,22	10	2		
Total général	**18 558,06**	**93**	**89**	**3**	**5**

Note : Certains administrateurs ont demandé pour 2024, à renoncer à leurs jetons de présence, étant soumis à la limitation du plafond de 150% du montant de l'indemnité parlementaire, conformément à l'article 20bis de la nouvelle loi communale, inséré par la loi du 4 mai 1999 limitant le cumul du mandat de bourgmestre et d'échevin avec d'autres fonctions.

© visit.brussels

BRULOCALIS
ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES

www.brulocalis.brussels

Rue Royale 168 - 1000 Bruxelles

Bureaux temporaires
Cantersteen 47- 1000 Bruxelles

T 02 238 51 40
welcome@brulocalis.brussels

Design : www.acg-bxl.be